

# Avis Technique 5/04-1771\*01 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/04-1771

*Revêtement d'étanchéité monocouche en EPDM non armé  
en pose libre ou en adhérence totale par collage à froid*

*Revêtement monocouche  
d'étanchéité de toitures  
Roof waterproofing system  
Dachabdichtung*

## Firestone RubberGard EPDM en indépendance ou en adhérence totale

**Titulaire :** Société Firestone Building Products Europe  
Ikaroslaan 75  
BE-1930 Zaventem (Belgique)  
Tel. : 32 (0)2 711 44 50  
Fax : 32 (0)2 721 27 18  
Courriel : [info@fbpe.be](mailto:info@fbpe.be)  
Internet : [www.firestonebpe.com](http://www.firestonebpe.com)

**Usines :** Firestone Building Products Company, à :  
- Prescott, en Arkansas  
- Kingstree, en Caroline du Sud  
(États Unis d'Amérique)

Commission chargée de formuler des Avis Techniques  
(arrêté du 2 décembre 1969)

**Groupe Spécialisé n° 5**

Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le :

**CSTB**  
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques  
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Mame, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2  
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : [www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

**Le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » a examiné, le 29 janvier 2007, le revêtement d'étanchéité de toitures Firestone RubberGard EPDM fabriqué par Firestone Building Products Company et commercialisé par la société Firestone Building Products Europe. Le présent document, modificatif à l'Avis Technique 5/04-1771, auquel est annexé le dossier technique établi par le demandeur amendé par une nouvelle disposition relative au pare-vapeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne.**

## 1. Définition succincte

### 1.1 Description succincte du procédé

Se reporter à l'Avis Technique 5/04-1771.

Le modificatif concerne l'ajout d'une disposition relative à la périmétrie du pare-vapeur, lorsque le relief est en maçonnerie conforme à la NF P 10-203 (réf. DTU 20.12).

### 1.2 Identification

Se reporter à l'Avis Technique 5/04-1771.

## 2. AVIS

Se reporter à l'Avis Technique 5/04-1771.

### Conclusions

#### Appréciation globale

Se reporter à l'Avis Technique 5/04-1771.

#### Validité

Jusqu'au 30 avril 2009, sous réserve de renouvellement à échéance de validité de l'ATG 98/1870.

Pour le Groupe Spécialisé n° 5  
Le Président  
C. DUCHESNE

## 3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Ajout au *paragraphe 3* de l'Avis Technique 5/04-1771 :

Pour harmoniser les spécifications des Avis Techniques avec la disposition de la norme NF P 84-204-1 (réf. DTU 43.1) de novembre 2004 relative au traitement périphérique de l'écran vapeur, le *paragraphe 3.7* du Dossier Technique a été complété.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 5  
E. SALIMBENI

Vu pour enregistrement le :

26 AVR. 2007

Michel BAZIN

# Dossier Technique

## établi par le demandeur

## A. Description

---

### 1. Principe

---

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

---

### 2. Destination et domaine d'emploi

---

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

---

### 3. Prescriptions relatives aux éléments porteurs et aux supports

---

#### 3.1 Généralités

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.2 Éléments porteurs et supports en maçonnerie

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.3 Éléments porteurs et supports en dalles de béton cellulaire autoclavé armé

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.4 Éléments porteurs en tôles d'acier nervurées

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.5 Éléments porteurs et supports en bois et panneaux dérivés du bois

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.6 Supports isolants non porteurs

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

#### 3.7 Mise en œuvre du pare-vapeur

Ajout au § 3.7 de l'Avis Technique 5/04-1771 :

Dans le cas d'un isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité de l'écran vapeur et des relevés doit être assurée conformément aux spécifications de la norme NF P 84-204-1-1 (réf. DTU 43.1), lorsque les pare-vapeur sont réalisés selon cette norme (cf. figures 20).

Cas particulier du verre cellulaire : la pose est faite sans pare-vapeur conformément au Document Technique d'Application de l'isolant.

#### Cas général de relevés avec arrêt mécanique en tête

Elle est réalisée de la façon suivante pour les pare-vapeur polyéthylènes (cf. figures 21) :

a) Membrane RubberGard EPDM posée en indépendance :

Un cordon de mastic d'étanchéité Water Block Seal (§ 5.16), de largeur 12 mm, est déposé entre pare-vapeur et maçonnerie, puis le pare-vapeur est remonté sur les relevés. On dépose un second cordon de mastic d'étanchéité Water Block Seal entre le pare-vapeur et la Metal Batten Bar (surfaces sèches et propres).

b) Traitement des angles :

- Angles rentrants : le pare-vapeur est replié et les plis jointoyés à l'aide du cordon de mastic d'étanchéité Water Block Seal.
- Angles sortants : le pare-vapeur est découpé en pièces assemblées avec le cordon de mastic d'étanchéité Water Block Seal.

#### 3.8 Supports constitués par d'anciens revêtements

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

---

### 4. Mise en œuvre de l'étanchéité

---

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

---

### 5. Matériaux

---

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

## B. Références

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

## C. Résultats expérimentaux

Cf. Avis Technique 5/04-1771.

# Tableaux et figures du Dossier Technique

Ajout des figures 20 - 21 de l'Avis Technique 5/04-1771 :

Pare-Vapeur Bitumineux

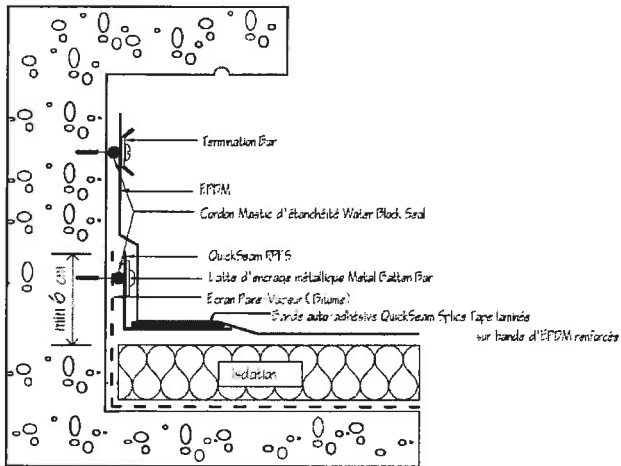


Figure 20 a

Pare-Vapeur Bitumineux

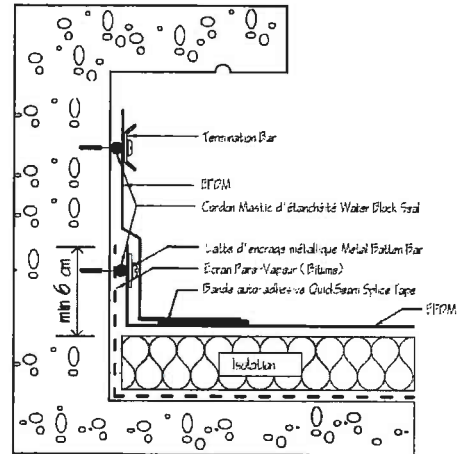


Figure 20 b

Figure 20 – Principe de relevés sur maçonnerie avec pare-vapeur bitumineux selon la norme NF P 84-204-1 (DTU 43.1) - travaux neufs

Pare-Vapeur PE

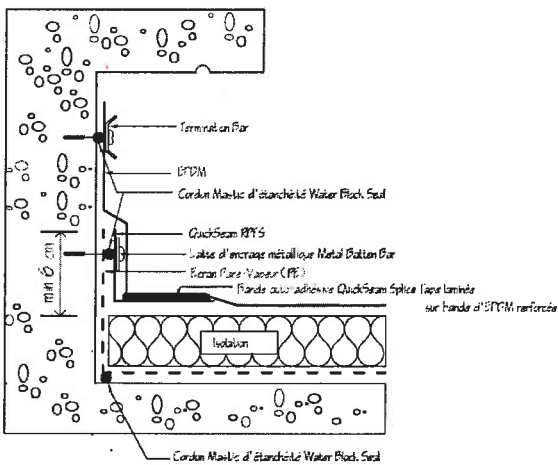


Figure 21 a

Pare-Vapeur PE

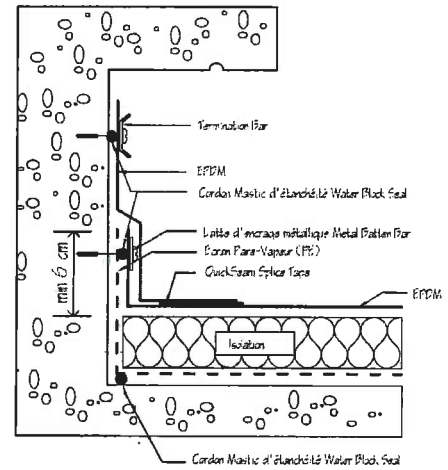


Figure 21 b

Figure 21 – Principe de relevés sur maçonnerie avec pare-vapeur polyéthylène - travaux neufs